

# Conseil Municipal du JEUDI 25 JUILLET 2019

## COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-neuf,  
et le Jeudi 25 Juillet à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, CASADO, CAMBON, MAYOR, COLSON, PRETOT E., GREFF, ARAGNEAU, GAMBI, EINAUDI (jusqu'à 9 H 37 – Communications du Maire), GARCIA, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, GINIES, WORMES, CISELLO, QUET, MORA, ROMAN, CALDIN, GRIMALDI, PRIAUD, AYOT, DROUVROY, ALVERNHE, MOUILLARD, VALENTIN, LEBAN, PRETOT R., JAREMA, CARPENTIER, CRIADO.

### Absents excusés :

Mme JOULIA, Adjointe au Maire, procuration à M. GARCIA  
M. DEROT, Adjoint au Maire, procuration à Mme CAMBON  
M. EINAUDI, Adjoint au Maire, procuration à Mme ROMAN (à partir de 9 H 38 - Communications du Maire)  
M. FERRARI, Conseiller Municipal, procuration à M. CASADO  
Mme CAMOIN, Conseillère Municipale, procuration à Mme AYOT  
M. FRANCOIS, Conseiller Municipal, procuration à Mme ALVERNHE  
M. MOUROT JM., Conseiller Municipal, procuration à M. BERNARDINI  
Mme MOUROT S., Conseillère Municipale.

### Absents :

M. DELYANNIS, Mme IORIO.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Madame Claude MORA désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

## **A - Communications de Monsieur le Maire**

### **1) Hommages**

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

- Madame ROMAN Denise, belle-sœur de Martine ROMAN, Conseillère Municipale, et tante de Marc EINAUDI, Adjoint au Maire. Elle est décédée le 21 Juin 2019 à l'âge de 81 ans.
- Madame VIRET Andrée, décédée le 29 Mai 2019 à l'âge de 80 ans, une de ses filles Corinne LOPEZ travaille à la Mairie.
- Madame ZOBEL Marie-Claude, qui a tenu le Bar Tabac de Rassuen pendant quelques années. Elle est décédée le 25 Juin 2019 à l'âge de 77 ans.
- Monsieur LEBEDEL Honoré venait de fêter ses 102 ans. Ancien radionavigant des Forces Aériennes Françaises Libres et de l'Armée de l'Air, il a été décoré Chevalier de la Légion d'honneur et a reçu deux croix de guerre (39/45 et TOE), ainsi que de nombreuses autres décorations et citations. Il est décédé le 14 Juin 2019.
- Monsieur PRIAULET Maurice était un des membres actifs de la Commission Taurine depuis plus de 20 ans. Il a œuvré pour la construction des corrales d'Istres afin que les taureaux soient hébergés dans les meilleures conditions. Il était passionné de Tauromachie et également d'Art, de Culture et d'Architecture. Il est décédé le 24 Juin 2019 à l'âge de 71 ans.

### **2 ) Carte Scolaire pour la rentrée 2019**

Suite aux décisions prises le 5 juillet par le Comité Départemental de l'Education Nationale, Monsieur le Maire indique qu'il y aura trois fermetures : la 6ème classe maternelle et la 10ème classe élémentaire à Raoul Ortollan, et la 9ème classe élémentaire de l'école du Clos de la Roche. Il y aura trois ouvertures : la 10ème classe élémentaire à Jacqueline Auriol, et à l'école Maurice Guoin, une 3ème classe à la maternelle et une 3ème classe en élémentaire.

Monsieur le Maire annonce l'inauguration du Groupe Scolaire Maurice Guoin le samedi 7 septembre prochain.

### **3 ) Une heure de gratuité dans les parkings souterrains**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a sollicité la Métropole, et obtenu que la gratuité d'accès aux trois parkings souterrains des Carmes, Victor Hugo et Arnavaux, soit élargie à une heure, au lieu des trente minutes auparavant.

### **4 ) Étang de Berre**

Monsieur le Maire constate et regrette, qu'après diverses concertations, discussions avec l'état, avec certains élus, qu'il n'y ait pas une vision collective, pragmatique, partagée sur la réouverture du canal du Rove, solution qui serait utile pour le devenir de l'éco-système de l'Étang de Berre.

Le GIPREB, avec certains Maires, a décidé de faire un procès à l'État, car suite au rapport des experts missionnés par l'État, il s'est retiré du projet ; les études n'ayant pas apporté l'assurance que la réouverture du canal ramènerait la courantologie nécessaire à cet éco-système. Cependant, une solution doit être trouvée et l'environnement est de la compétence de la Métropole.

Monsieur le Maire indique que l'Étang de Berre est essentiellement le cœur de vie de la Métropole au point de vue économique, touristique et écologique.

Il partage cette vision avec d'autres Maires, Messieurs KHELFA de St Chamas, CHARROUX de Martigues et MOUDEN de Chateauneuf et de défendre ce dossier auprès de la Métropole, tout en conservant une participation financière de l'Etat sans qu'il en assure la maîtrise d'ouvrage.

Monsieur le Maire souligne, que la demande de classement de l'Étang de Berre au Patrimoine mondial de l'UNESCO, va entraîner sa reconnaissance et permettre de construire le futur de cet éco-système.

### **5) Istropolis**

Monsieur le Maire indique que depuis 2015 l'EPAD a lancé Istropolis pour l'achèvement de la zone commerciale du tubé. Ce projet, mené en partenariat avec l'association des commerçants du centre ville, a été créé afin de participer à une vision d'un territoire structuré, humanisé et végétalisé sur d'anciennes carrières et déchets qui ont été supprimés dans ce cadre de réalisation commerciale.

La programmation, débutée en 1995 par la création de la ZAC du Tubé, est destinée à accueillir des commerces relatifs à l'équipement de la maison, de la personne, afin d'éviter l'évasion commerciale vers les centres commerciaux situés de l'autre côté de l'étang de Berre, en enrichissant l'offre commerciale sur la

commune, et en limitant les déplacements générateur d'émission polluantes. Les dernières emprises foncières, situées sur une friche industrielle, doivent donc être aménagées pour d'une part rendre un aspect plus séduisant et attractif à cette zone générant de nombreux emplois, et également supprimer les terrains peu esthétiques actuellement présents.

Ce dossier va être revu pour la 4ème fois par la CNAC à la demande de la cour administrative d'appel qui, à plusieurs reprises, a rejeté les motifs vagues et imprécis avancés par la CNAC.

#### **B - Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 Avril 2019**

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, LEBAN Michel, CARPENTIER Jean-Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul, VALENTIN Charles)
- ABSTENTIONS : 3 voix (PRETOT Robin, JAREMA Lionel, CRIADO Rose)

#### **C - Décisions valant délibérations du 23 Mai et 16 Juillet 2019**

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 23 Mai et 16 Juillet 2019, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

### **FINANCES**

#### **1 – Garantie d'Emprunt - SOLIHA Provence - Réhabilitation d'un immeuble situé 33 Avenue Hélène BOUCHER - 13800 ISTRES**

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)

#### **2 – Décision modificative n°1 – budget principal – exercice 2019**

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- ABSTENTIONS : 4 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens)

#### **3 – SPL Pôle aéronautique Istres - Etang de Berre - avance en compte courant d'associés**

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- ABSTENTIONS : 4 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens)

#### **4 – Concours aux associations - exercice 2019**

##### Istres Sports Badminton (8e tournoi international) 1 500 €

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

##### Istres Sports Triathlon (participation championnats de France Noyon) 280 €

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

##### Istres Sports Triathlon (participation championnats de France Grignon) 216 €

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

##### Association Sportive Collège Louis Pasteur (participation championnats de France Ploemeur) 1 200 €

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

##### Association Sportive Collège Louis Pasteur (participation championnats de France Bretonneux) 1 000 €

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

Association anciens combattants et victimes de guerre (achat d'un drapeau patriotique) 2 150 €

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

Association Compagnie Précipité (projet à bords perdus) 1 000 €

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

5 – Soutien à la création artistique : attribution de subventions aux associations Pulsion et Coline

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

6 – Régie des Agents de la Ville d'Istres - Tarifs des locations hiver 2019-2020

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

7 – Direction Petite Enfance - Tarifs des Multi-Accueils Collectifs (M.A.C) et Multi accueils familiaux (M.A.F) à compter du 1er septembre 2019

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

8 – Répartition de l'enveloppe Cohésion Sociale 2019 de la Ville d'ISTRES

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

**ADMINISTRATION GENERALE**

9 – Périmètres scolaires - actualisation

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

10 – Convention d'objectifs et de financement relative aux établissements d'accueil de jeunes enfants entre la Ville d'Istres et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

11 – Présentation du rapport d'activités 2018 de l'EPIC Office de Tourisme

PAS DE VOTE

12 – Matériel prêté aux associations, tarifs et conventions - mise à jour

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

13 – Les Jeudis Étoilés – Redevances d'occupation des emplacements dédiés à la vente de boissons et de nourriture

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

14 – Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation d'une fourrière animale – autorisation du lancement de la procédure simplifiée

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

## DESIGNATION

### **15 – Désignation des représentants du Conseil Municipal dans différents organismes**

Madame Elisabeth GREFF est désignée pour représenter le Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite par 38 voix POUR (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, LEBAN Michel, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul) et 2 ABSTENTIONS (Liste Istres Entressen à Gauche), PRETOT Robin ne prend pas part au vote.

Madame Claude MORA est désignée pour représenter le Conseil Municipal, au Conseil d'Ecole du Groupe Scolaire Maurice Gouin par 38 voix POUR (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, LEBAN Michel, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul) et 2 ABSTENTIONS (Liste Istres Entressen à Gauche), PRETOT Robin ne prend pas part au vote.

## PERSONNEL

### **16 – Avancement de grade et promotion interne 2019**

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

### **17 – Modalités de rémunération des agents métropolitains affectés au fonctionnement des bureaux de vote lors des consultations électorales**

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

## URBANISME

### **18 – Approbation d'un avenant N°1 à la convention d'intervention foncière avec l' Etablissement Public Foncier PACA (EPF PACA), la Commune et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence concernant le secteur AREVA connexe au Pôle Gare de Miramas**

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

### **19 – Modification de la délibération N°10/17 du 16 mars 2017 concernant l'attribution d'une subvention relative à l'acquisition d'un véhicule électrique neuf (véhicule 4 roues ou 2 roues 100 % électrique)**

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (liste Place aux Istréens)

### **20 – Actualisation de l'assiette foncière de la forêt communale relevant du régime forestier - Annule et remplace la délibération N° 285/18 en date du 19 décembre 2018**

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

### **21 – Don d'une citerne de 75 m³ par la société Suez Environnement**

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

### **22 – Cession de divers délaissés aux riverains occupants situés aux 4 vents**

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

### **23 – Principe de vente aux enchères notariales de diverses propriétés communales**

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

24 – Acquisition des parcelles cadastrées section CB N°37, 38 et 40 d'une surface de 5774 m<sup>2</sup> lieu-dit l'Estageou

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

25 – Acquisition d'un terrain cadastré AL N°25 sis aux Maurettes Nord d'une superficie de 1453 M<sup>2</sup>

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

#### DIVERS

26 – Dénomination d'un terrain de football au complexe sportif Auguste AUDIBERT.

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

#### ADDITIF

27 – Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 25 Juillet 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

28 – Recensement et tarifs de location des salles du CEC les Heures Claires

- POUR A L'UNANIMITE des présents et représentés, sauf M. PRETOT Robin qui ne prend pas part au vote

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30.

Fait à ISTRES le 25 Juillet 2019



Le Maire d'Istres

François BERNARDINI